

YEŞİM NAZLAR :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir selon le cas. Bienvenue à cet appel de l'équipe de travail de mobilisation des membres individuels non affiliés le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 18 h 00 UTC.

Aujourd'hui, sur le canal anglais, nous avons Roberto Gaetano, Cheryl Langdon-Orr, Gopal Tadepalli, Bill Jouris, Yrjö Länsipuro, David Mackey, Alan Greenberg, Christopher Wilkinson, Judith Hellerstein, Nadira Al-Araj, Sébastien Bachollet, Sarah Kiden et Joanna Kulesza. Nous n'avons en ce moment aucun participant sur le canal espagnol ni sur le canal français.

Les interprètes pour cet appel sont Claudia et Veronica pour l'espagnol et les interprètes de français sont Aurélie et Camilla.

Nous avons reçu les excuses de Justine Chew et de Carlos Raúl Gutierrez qui normalement devrait se joindre à nous un peu plus tard.

Du côté du personnel, nous avons parmi nous Heidi Ullrich et moi-même, Yeşim Nazlar. Je serai responsable de gérer l'appel d'aujourd'hui.

Ceci étant, je vais vous rappeler de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole pour les procès et pour que les interprètes puissent vous identifier sur les canaux linguistiques au cas où quelqu'un suivrait la réunion en espagnol ou en français.

Sur ce, Roberto, je vous recède la parole. Merci.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

ROBERTO GAETANO :

Merci Yeşim.

Nous allons maintenant passer en revue l'ordre du jour. J'ai une modification mineure à apporter à cet ordre du jour. Désolée, mais cela n'est apparu qu'une fois que j'avais déjà confirmé cet ordre du jour avec le personnel.

Je souhaiterais que l'on commence par la révision de l'ordre du jour, mais de sauter la révision des points d'action que nous garderons jusqu'à la fin de l'appel étant donné que certains des points dont nous allons discuter aujourd'hui nous permettront de clore ces points d'action. Il me semblait par conséquent raisonnable de laisser la liste jusqu'à la fin.

Je voudrais donc que l'on commence cet appel par la discussion des prochaines étapes. Normalement, on fait cela à la fin mais aujourd'hui, nous allons commencer par cet échange étant donné que s'il y a des objections aux prochaines étapes qui pourraient avoir un impact sur notre processus général, il s'avérerait raisonnable de le savoir d'emblée.

Par la suite, nous lirons encore une fois la version préliminaire du rapport sachant qu'il ne nous reste plus que quelques points à résoudre, à moins qu'il y ait d'autres questions qui soient soulevées au cours de cet appel. Autrement, il me semble qu'il n'y a pas de question de fond qu'il nous reste à résoudre à la fin de cet appel. Et on verra alors le moment venu s'il y a des points divers à ajouter.

Y a-t-il des objections à cette proposition de modifier l'ordre du jour ?  
En l'absence d'objection, je voudrais que l'on discute maintenant des prochaines étapes.

---

À mon avis, à moins qu'il y ait de problèmes inattendus qui soient identifiés aujourd'hui, cette présente réunion sera la dernière réunion de l'équipe de travail étant donné que les questions de fond ont déjà été décidées. Il nous reste toujours une certaine marge quant à la reformulation du document. On verra où on en est lorsqu'on passera à la révision du rapport préliminaire, mais cela ne change point le contenu de notre travail.

Ma proposition sera qu'une fois que nous aurons apporté les modifications de rédaction dont nous discuterons aujourd'hui, demain matin heure européenne ou plutôt dans le délai des 24 heures pour que ce soit plus simple, l'on envoie cette version préliminaire du rapport en tant que version préliminaire à titre informel aux RALO et à l'ALAC. D'ailleurs, je pense que le mieux serait de demander au personnel de le faire de sorte que chacun de ces groupes puissent entamer les discussions internes vis-à-vis de ce document pour évaluer son approbation sachant qu'il nous reste moins d'un mois avant la tenue de la réunion ICANN70. Et nous nous étions engagés à présenter le document avant cette réunion pour que l'ALAC et les RALO puissent l'approuver. La date butoir était donc la réunion de Cancún.

Je me reprends, la proposition serait d'envoyer cette copie préliminaire à l'avance et de laisser une semaine pour les modifications mineures, les amendements d'ordre éditorial, pour la mise en page et pour l'élaboration de la version finale du document. Mais cela, me semble-t-il, ne méritera pas d'autres discussions ni d'autres appels. Voilà le plan.

J'ai une question de Heidi sur le chat. Elle me demande : « Combien de temps souhaiterait-on donner à l'ALAC et aux RALO pour réviser la

---

version finale préliminaire du rapport ? » Il ne m'appartient pas de dicter à l'ALAC et aux RALO combien de temps ils pourront prendre, mais peut-être qu'Alan ou Cheryl souhaite intervenir à ce point-là. Moi, je suis d'avis que c'est nous qui travaillons pour eux et que la décision leur appartient. Il leur appartient donc de décider combien de temps prendre pour passer à la considération et l'approbation de ce rapport. Je pense que cela ne relève pas de notre autorité.

Voilà le plan et voilà pourquoi je voulais que l'on évalue les prochaines étapes avant de commencer et de passer à la révision de la version préliminaire du rapport.

Y a-t-il des questions ou des opinions divergentes ? Je vois qu'Alan déjà lève la main. J'invite tout le monde à s'exprimer là-dessus parce que nous sommes en train de décider si nous allons conclure notre travail aujourd'hui ou pas. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci. J'ai deux remarques.

D'une part, je suis d'accord avec vous, ce n'est pas à nous de définir les délais. Je pense qu'il faudrait qu'on l'envoie à l'ALAC et qu'on l'envoie aux RALO comme courtoisie et qu'on signale cela à l'ALAC demandant à la présidente de l'ALAC qu'elle recommande combien de temps peut prendre chacune des RALO. Je pense que c'est une question qui appartient à la présidence de l'ALAC. C'est à la présidente de décider de ce délai si elle le souhaite.

Pour ce qui est des périodes en général, je suggèrerais que l'on ajoute une semaine de plus, et j'explique pourquoi. Suite à cette réunion, je

---

pense qu'il nous faudrait une réunion un peu plus débroussaillée parce que la version que nous avons conserve toujours quelques commentaires. Et moi, de ma part, je m'attendais à avoir une version plus propre pour pouvoir la passer en revue. Que l'on enlève ce qui ne correspond plus, que les membres de l'équipe aient encore une semaine pour relire le document, relire les commentaires et voir s'il y a d'autres modifications à proposer, parce qu'on n'a pas vu de version préliminaire propre de ce que vous voulez envoyer, sans annotation, et je pense qu'il s'avérerait peut-être convenable que l'on puisse faire cela avant d'envoyer le document.

Merci.

ROBERTO GAETANO :

Merci Alan. Je ne pense qu'il reste beaucoup à faire. Si vous voyez ce qu'il manque, il n'y a rien qui ait un impact sur la substance, sur le fond. Il y a tout au plus sept phrases qui sont surlignées. Je me demandais donc si on ne pouvait pas accepter ce document informellement pour au moins l'envoyer à Maureen dans l'intérêt d'accélérer un peu le travail. S'il nous faut encore une semaine, ainsi soit-il. Mais je vois qu'outre certains détails mineurs, il ne nous reste plus beaucoup à faire au cours de la semaine prochaine. Cependant, j'apprécie toujours votre opinion et votre approche.

Alan, si vous souhaitez reprendre la parole, allez-y, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Je voulais intervenir de nouveau parce que je pense que vous avez dit que vous alliez envoyer – je ne sais pas comment vous l'avez dit

---

exactement – mais si vous avez dit quelque chose du genre : « Vous voulez envoyer une version préliminaire pour les tenir informés », très bien. Mais je pense que notre groupe a réellement besoin d’avoir une version propre pour avoir l’occasion de faire des commentaires dessus et répondre ensuite aux commentaires s’il y en avait avant la version finale.

Vous avez parlé d’une version préliminaire à titre informatif ; c’est très bien, je suis d’accord, ce n’est pas un problème. Et vous allez leur dire que si votre intention est de l’avoir sous une semaine, très bien. Mais il faut fixer un délai pour cela parce qu’on leur donne une version préliminaire pour qu’ils fassent des commentaires dessus. Donc s’il s’agit d’une version finale sur laquelle l’ALAC va prendre une décision, alors je pense qu’on a besoin d’une étape supplémentaire. Si c’est simplement informatif avant que la version finale ne leur soit envoyée, alors on peut envoyer toute version « propre » de notre choix.

ROBERTO GAETANO :

Oui, merci Alan. Effectivement, c’était l’idée. L’idée était précisément d’envoyer une version à titre informatif. La raison pour laquelle je voulais procéder de cette manière au plus tard demain, c’est parce que la semaine prochaine, c’est la semaine de préparation à l’ICANN70 et il y aura beaucoup de gens qui seront occupés par les préparatifs de la réunion virtuelle de Cancún. Et ensuite, il ne nous restera plus qu’une semaine avant la réunion à proprement parler de Cancún.

Donc il s’agit d’une version préliminaire qu’on envoie à titre informatif, et la version finale suivra et on l’enverra dès qu’elle sera prête.

---

ALAN GREENBERG :                    Veuillez m’excusez, mais je pense qu’on a besoin d’une autre réunion au moins pour pouvoir donner le feu vert à la version finale après avoir eu l’occasion de faire des commentaires sur la version préliminaire. Excusez-moi, je me suis trompé si je vous ai dit qu’on était prêts pour l’envoyer.

ROBERTO GAETANO :                Non, pas de problème. Peut-être que je n’ai pas été suffisamment clair. Moi, je n’ai pas de problème pour continuer les réunions, à condition qu’en parallèle le travail puisse se poursuivre sur les autres niveaux pour qu’on parvienne à une décision finale.

Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR :            Merci Roberto.

Écoutez, je soutiens tout à fait ce processus en parallèle. Ce que je me demande, c’est est-ce que ces commentaires, s’il y en a, devraient être finaux ? Par exemple, à partir des RALO et à partir d’un commentaire quelconque sur la version préliminaire, ou si les membres de l’ALAC veulent formuler une opinion, ils en ont tout à fait le droit. Je crois que cette planification que vous proposez va permettre à l’ALAC de finaliser cette version lors de la conférence de l’ICANN70. Mais il faut fixer une date à l’avance – et cela, je le dis à l’attention de Maureen – pour les réunions de l’ALAC pendant la réunion ou au plus tard 72 heures juste après la réunion ICANN70, parce que cela, c’était notre date butoir et

---

c'était une suggestion qui nous venait d'eux. Donc il faut pouvoir respecter cette date butoir.

ROBERTO GAETANO :

Merci Cheryl. Oui, je note ce que vous venez de dire ; c'est ce que l'on va faire. Il nous faut réserver quelques minutes à la fin de cet appel pour nous assurer que les actions de suivi sont claires pour tous.

Nous avons déjà consacré 20 minutes de cet appel sur ce point-ci, donc passons à l'examen du document à proprement parler.

Le premier point, c'est un point mineur à la page 2. Le personnel m'a donné le nombre, la date, l'adresse, etc., bref tous les détails, donc le nombre total de réunions, la date de la première réunion et l'hyperlien pour ce qui concerne tous les détails de la participation à cet appel. Donc le numéro 23 va passer à 24 ou 25 si on rajoute d'autres réunions mais pour l'heure, nous avons ce chiffre de 23 appels. Tout cela, ce sont des informations factuelles, donc inutile de revenir dessus à moins qu'il y ait une objection.

Le point suivant se trouve à la page 4. Il s'agit d'une phrase dans la liste au point 1 : « Prendre soin des utilisateurs individuels de l'internet ». Si je ne m'abuse, Alan avait proposé une phrase et on peut l'inclure maintenant ou non dans les prochaines heures, mais je pense que cela ne va pas prêter à controverse. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Excusez-moi. Je m'excuse par avance parce que j'ai oublié de faire mes devoirs, mais je vais les faire, ne vous inquiétez pas, juste à la fin de



---

cette réunion. En tout cas, ce sera fait avant la prochaine réunion de l'ICANN. Ne vous inquiétez pas.

ROBERTO GAETANO : Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas un problème. La bonne chose, c'est que de l'autre côté de l'Atlantique, c'est-à-dire chez vous, la journée touche à sa fin dans bien plus longtemps qu'ici chez moi en Europe, donc vous avez encore le temps. Une fois qu'on aura cette phrase, peut-être qu'on pourra avoir des commentaires le cas échéant, mais encore une fois, cela ne devrait pas prêter à controverse.

Point suivant, c'est une nouveauté et je crois que cela vient d'arriver il y a quelques minutes à peine. Il s'agit de considérations liées à la confidentialité. Il y a un commentaire de Gopal qui dit : « Remplacez confidentialité par protection des données » dans le titre, l'intitulé de cette partie. J'aurais besoin que vous développiez un peu plus et un peu plus d'orientation par rapport à ce commentaire.

GOPAL TADEPALLI : En fait, la protection des données donne lieu... C'est là. Moi, j'indiquerais « protection des données ».

ROBERTO GAETANO : J'ai le rapport ici sous les yeux, « Les membres devraient être en conformité par rapport aux procédures relatives à la protection des données », donc vous n'aimez pas ce titre ?

---

GOPAL TADEPALLI : Oui. Ici, la définition de confidentialité a été changée. Mais pour les gouvernements, il y a une définition qui existe. Or, utiliser le terme « protection des données », c'est plus juste et c'est plus moderne.

ROBERTO GAETANO : Merci de ce commentaire.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Écoutez, je laisserais « confidentialité » parce que du point de vue du candidat, de l'utilisateur individuel, il s'agit d'une question qui a trait à la confidentialité et non pas à la protection des données. Bien entendu, il y a des procédures applicables dans le domaine de la protection des données, c'est évident, mais là, il s'agit de confidentialité. Je laisserais ce terme pour le titre parce qu'il s'agit de confidentialité du point de vue de l'utilisateur individuel parce qu'on lui demande : « Est-ce que vous voulez utiliser votre nom ou pas ? »

ROBERTO GAETANO : C'est noté.

Y a-t-il d'autres commentaires, demandes d'intervention ?

GOPAL TADEPALLI : Oui. Le problème, c'est qu'en fin de compte, il s'agit de protection des données. On promet une confidentialité des données.

---

ROBERTO GAETANO :

Excusez-moi, j'interviens parce que j'ai entendu les deux points de vue divergents, d'Alan et de Gopal, et j'aimerais savoir s'il y a d'autres points de vue. Je vous invite à les inscrire sur le chat et je les lirai après cet appel.

Nous passons aux notes sur cette même page. Il s'agit de la phrase qui indiquait tout simplement qu'en annexe, nous allons indiquer les raisons pour et contre notre seule question qui prête à controverse, à savoir « Est-ce que les membres d'ALS peuvent être également des membres individuels RALO ou pas ? »

Vous vous souviendrez qu'il y a eu deux points de vue par rapport à cet argument qui sont résumés en annexe. Et nous les passerons en revue par la suite. C'est le dernier point de ce document.

Je pense que cette phrase ne prête pas à controverse, nous pouvons donc passer à la page 7, où il est question du retrait du statut de membre. Pourquoi ? Parce qu'on attendait une spécification, une précision par rapport au statut « suspendu » de membre, ou suspension du statut de membre.

Si vous passez à la page suivante, vous voyez la phrase surlignée en jaune, oui, celle-ci qui figure à l'écran, exactement : « Outre le retrait permanent, les membres individuels RALO peuvent être mis en suspens de manière temporaire comme membres devenant représentants d'ALS ou membres du leadership ALS. » Il s'agit là pour moi d'une phrase qui règle le problème de la suspension puisque nous avons d'ores et déjà convenu que le terme suspension n'est pas des plus appropriés. Mais bien entendu, je suis ouvert aux commentaires ou suggestions d'amélioration de cette phrase. Mais ici, l'insistance sur le titre par

---

rapport au retrait me semble résolue avec cette phrase. Je vois les commentaires sur le chat. Je vais les étudier, après cet appel, ne vous inquiétez pas.

Ensuite, page 9, il y a probablement un autre point d'action qui revient à Alan. Si je ne m'abuse, il a été proposé de maintenir ces changements proposés aux statuts constitutifs et faire une référence aux changements aux statuts constitutifs suggérés au sein du groupe de travail sur la mobilisation des membres individuels non affiliés. Il y a une référence qui est faite ici et c'est un autre élément qui, me semble-t-il, va me parvenir de la part d'Alan dans les prochaines heures.

Nous continuons d'avancer, page suivante, page 10. Il s'agit des prochaines étapes. Trois questions ont été soulevées. J'en ai pris note suivant la discussion, j'ai rédigé le point 1 pour les refléter. Sur les points 2 et 3, si je ne trompe, normalement, c'était David Mackey, et Bill a confirmé ce qu'il disait. On m'a dit qu'il fallait que l'on signale la question qui est exprimée. Trouvez-vous qu'il manque autre chose à énumérer ici? Je ne suis pas sûr que l'on ait besoin d'ajouter les prochaines étapes pratiques, par exemple l'envoi du document à l'ALAC et autre.

Normalement, si je comprends bien, il s'agit de points qui ne sont pas dans la portée de notre groupe mais qui ne devraient pas être oubliés, qui mériteraient d'être abordés par un nouveau groupe de travail ou par une deuxième édition de ce groupe. Voilà en quelque peu de mots les fondements pour ce que j'ai ajouté ici.

Alan, vous avez la parole.

---

ALAN GREENBERG : On parle ici de prochaines étapes, entre autres. Je pense qu'il faut que l'on finisse par rédiger les formulaires pour les candidatures, les pages web qui décrivent des informations ; voilà nos prochaines étapes. Ce que vous avez ici, des points 1 au point 3, ce ne sont pas vraiment des prochaines étapes mais plutôt des suggestions que l'ALAC devrait considérer. Peut-être qu'on devrait considérer ce qui est véritablement une prochaine étape dans la mise en œuvre de ce que nous proposons et quelles sont les autres bonnes idées qu'il faudrait que quelqu'un reprenne. C'est mon idée.

ROBERTO GAETANO : Bien, j'en prends note. Il me semblait qu'il était plus simple de tout avoir ensemble, mais si vous croyez qu'il faudrait les séparer, cela ne prendra pas beaucoup de travail.

ALAN GREENBERG : Oui Roberto, cela est admissible aussi, mais il me semblait plus pertinent de les séparer.

ROBERTO GAETANO : Oui, c'est bien compris. Moi, j'étais programmeur d'origine, c'était mon métier. Au moment de rédiger les codes pour un logiciel, en général, on a toujours le travail à 99 % qui est prêt et il y a toujours un 1 % qui s'ajoute et qui fait que le temps total du travail se prolonge une fois qu'on a déjà dépassé le gros du travail. Voilà pourquoi j'ai plutôt tendance à éviter les changements de dernière minute, parce qu'ils

---

suscitent le besoin d'apporter de nouvelles modifications. Voilà un peu le principe de ma réponse. Mais j'essaierai de voir ce que je peux en faire.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Il serait également très important que si quelqu'un considère qu'il y a autre point qui ait été oublié parmi les prochaines étapes, qu'on le dise ; c'est important.

Puis, les annexes. Annexe 1, registre d'assistance : c'est quelque chose à mettre à jour, cela date d'il y a quelques semaines il me semble. Et je trouve qu'il est bien utile d'avoir ici le registre d'assistance, même si nous avons déjà prévu de créer une page avec les statistiques exactes. Mais si quelqu'un lit le document sur un avion, supposant bien sûr que l'on puisse reprendre les voyages, sans accès à internet, il est un peu bête de faire référence à un URL auquel on ne peut pas accéder. Voilà pourquoi j'ai ajouté cela ici. Je pense que c'est ce qu'avait également l'équipe de travail de mobilisation des ALS.

L'annexe 2 porte sur les résultats du sondage. Il s'agit également de faits qui viennent du sondage qui a été fait à la fin de la période de vote.

Et l'annexe 3 énumère les fondements en faveur de la question de savoir si un membre d'une ALS peut être un membre individuel d'une RALO et le texte qu'Yrjö nous a envoyé expliquant les fondements pour lesquels il ne s'avèrerait pas convenable de permettre aux membres des ALS d'être également des membres individuels des RALO. Voilà ce que nous avons ici.

Je n'ai rien modifié à ce texte, parce qu'il me semble qu'il s'agit d'un texte qui appartient à la portion de l'équipe de travail qui souhaite

---

soulever la discussion. Moi, je suivrai ce qui sera accordé par les personnes qui soutiennent les fondements contre. Et voilà pourquoi je n'ai apporté aucune modification à ce texte. À moins que vous ne me le demandiez, je procéderai [inaudible].

Yrjö, vous avez la parole.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci Roberto.

Comme Justine le disait dans le courriel qu'elle va envoyer – et je suis d'accord avec elle –, nous souhaiterions que notre texte puisse être reformulé. Nous avons entendu les arguments en faveur de cette possibilité. Nos fondements seront toujours les mêmes, mais nous souhaiterions mieux structurer le texte et nous vous enverrons une nouvelle version au début de la semaine prochaine.

ROBERTO GAETANO :

Je me souviens de cet échange de courriels. Je ne pense pas qu'il va y avoir d'autres modifications à la liste des fondements en faveur. Je la rends donc comme liste finale. Et dès que vous aurez le nouveau texte pour les fondements contre, vous me l'enverrez.

Quand est-ce que vous croyez que ce texte pourrait être prêt, Yrjö ?

YRJÖ LÄNSIPURO :

Roberto, comme je le disais, en début de la semaine. Aujourd'hui, on est lundi. En début de cette semaine, donc demain ou mercredi au plus tard.

---

ROBERTO GAETANO : Très bien, excellent. Il est important que ce soit bien expliqué, bien formulé même avant d'envoyer cette version préliminaire informelle. J'attendrai donc à avoir votre texte avant de faire circuler cette copie à l'avance à l'ALAC et aux RALO, bien sûr.

Nous voilà à la fin de ce document. Je vais maintenant demander... Yrjö, vous souhaitez reprendre la parole ? Non, très bien, merci.

Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres remarques à propos du texte ? Dans ce cas-là... Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci Roberto.

Désolée d'être arrivée en retard. Je n'ai pas suivi la discussion que vous avez tenu à propos de ce que deviendra le texte à la fin de cette réunion.

Nous avons dans les journées à venir un programme de travail assez chargé et ce, jusqu'à la réunion ICANN70 qui prendra encore plus de notre temps. Mais il est important que le document complet soit présenté à l'ALAC pour considération et discussion entre les membres. J'entends par cela que le document doit être complété et circulé auprès de l'ALAC pour que l'on puisse décider de l'urgence ou pas de prendre une décision. S'il ne s'avère pas possible de prendre une décision en raison du manque de temps, on verra quoi d'autre faire. Mais je vois déjà beaucoup de travail à venir en amont de la réunion ICANN70 et je



---

pense que le document est déjà assez complet pour être circulé. Il serait formidable si vous puissiez le faire.

ROBERTO GAETANO :

Merci Maureen. Votre commentaire est tout à fait pertinent.

En ce moment-même, nous allons passer à la liste des points d'action, ce qui comprend les prochaines étapes. Je m'excuse de ne pas avoir pu conclure avant de sorte que le document puisse être prêt avant la réunion ICANN70. Je ne pense pas que cela puisse avoir été possible sauf si on avait décidé d'abandonner une partie du travail. Mais il aurait été impossible de pouvoir avoir un document qui reflète la conclusion du travail avant. Et nous avons eu des points contestés qui ont pris plus de temps, nous avons dû permettre à la discussion de bien poursuivre pour que tout le monde ait le temps et l'occasion de s'exprimer et de s'assurer que ces commentaires aient été bien compris. Autrement, les résultats n'auraient pas été utiles.

Comme d'habitude, nous faisons ce qui est possible et pas ce qui est toujours souhaitable. Voici la situation. Je comprends ce que vous demandez. Nous essayerons d'avoir le document final complet aussi tôt que possible.

Passons aux points d'action. Pour ce qui est des actions à suivre, il s'agit du dernier point à l'ordre du jour avant les divers. Nous avons des actions du 8 février. Je commence par les plus anciennes.

Le 8 février, on disait : « Tous les membres doivent passer en revue toutes les parties du rapport préliminaire final dans les deux prochaines semaines. » Je considère cela comme étant complété.

---

Il y a également un autre point d'action du 8 février attribué à Evin et à Yeşim que vous devez ajouter la responsabilité de faire le suivi annuel avec les membres individuels concernant leur conformité vis-à-vis des critères et des manifestations d'intérêt. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris de quoi il s'agit. Yeşim, il me semble que vous le savez. Est-ce que vous voulez ajouter quoi que ce soit à cela ?

YEŞİM NAZLAR :

Merci.

En fait, pour moi non plus, ce n'est pas très clair. Je pense qu'il faut que je voie avec Evin pour voir si elle travaille d'ores et déjà sur ce point ou si elle a une idée plus claire du point en question. Donc je n'ai pas de réponse à vous donner pour l'instant.

ROBERTO GAETANO :

Bien. Donc le personnel va voir lorsque ce point va pouvoir être finalisé.

Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH :

Merci.

Je voulais vous dire que ce que je comprends sur ce point d'action, c'est qu'Evin et Yeşim vont dire si les membres individuels respectent leurs critères ; c'était en tout cas ce que j'ai compris par rapport à ce point d'action.

---

ROBERTO GAETANO :                    Donc ce n'est pas quelque chose qui doit être ajouté au document, n'est-ce pas ? Ou je me trompe ?

HEIDI ULLRICH :                        Non, ce n'est pas nécessaire.

ROBERTO GAETANO :                    Très bien. Alors peut-être qu'on peut cocher ce point. Ce n'est pas grave.

La semaine suivante, 15 février, trouver un libellé pour le cas de suspension. Je considère que ce point a d'ores et déjà été finalisé puisque le texte, c'est celui que l'on vient d'examiner il y a un instant. Et cela figurait sur le document aussi.

Et le dernier point d'action pour cette date du 15 février, les membres doivent réviser le document final la semaine du 22 février. Cela aussi a été fait.

J'en viens au point d'action pour le 22 février. Alan Greenberg doit poster une phrase dans les prochaines étapes similaires au rapport final sur la mobilisation des membres individuels non affiliés des ALS. Une fois que ce sera fait, on pourra l'inscrire.

Ensuite, vous avez le point d'action qui concerne l'appel d'aujourd'hui, 1<sup>er</sup> mars. À la suite de ce qu'a dit Yrjö, dans le cadre du premier point, il ne s'agit pas de l'envoyer sous le format actuel dans les 24 heures mais plutôt de voir le rapport minoritaire en place pour l'annexe 3.

---

Ensuite, RALO, soumettre tout commentaire que ce soit directement sur le Google Doc. Ensuite, Alan Greenberg, poster son texte. Et Yrjö pour envoyer un texte pour le rapport minoritaire révisé.

Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose par rapport aux points d'action ?

Prenons note du prochain appel lundi prochain. S'il s'avère que cet appel ne soit pas nécessaire, on pourra l'annuler. Bien.

De mon côté, je ne vois rien d'autre. Alors, on va préparer une version propre avant d'envoyer un rapport final. Oui, je vais préparer une version propre, nettoyée dès que j'aurai les formulations proposées par Alan, le texte soumis par Yrjö. Dès que j'aurai tout cela, je vous prépare une version propre. On peut l'inscrire comme point d'action pour moi, pour soumettre la version propre, nettoyée, et l'envoyer.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier. Et étant donné qu'on n'aura finalement peut-être pas besoin de l'appel de la semaine prochaine même s'il est prévu, merci à tous de votre participation, de toutes vos contributions excellentes.

La seule chose qui me dérange un petit peu, c'est que nous n'avons pas pu pleinement profiter – en tout cas autant qu'on aurait pu le faire – des grands efforts des interprètes. Je considère qu'il est bon de savoir ce qui est dit dans votre langue maternelle ou en tout cas dans la langue dans laquelle vous vous sentez le mieux. Or, je pense que maintenant que nous avons amélioré sur Zoom la manière dont l'interprétation est intégrée, j'estime qu'on pourrait profiter davantage des services des interprètes et être plus multilingue en utilisant les outils, des outils qui

---

sont onéreux et qui impliquent des efforts, donc autant profiter de ces outils qui sont à notre disposition.

Voilà, j'en ai fini. Merci encore à tous de votre participation. Si besoin est, nous nous verrons la semaine prochaine. Et sinon, on aura l'occasion de se voir à d'autres réunions. Au revoir tout le monde. Et je vais demander à l'administrateur de cet appel de bien vouloir clore cette réunion.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : On veut remercier Roberto de l'excellent travail accompli.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, je souscris tout à fait ; excellent travail Roberto.

ROBERTO GAETANO : Merci à tous. Très bien. Merci et au revoir à tous.

YEŞİM NAZLAR : Merci à tous de votre participation. La réunion est levée. Très bonne fin de journée à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**